

LA QUESTION DES MÉTHODES AGRICOLES AINSI QUE DU GASPILLAGE DES PRODUCTIONS

La commission économique et sociale,

Alerté par une forte croissance démographique mondiale,

Alarmé par les conséquences désastreuses qu'a l'agriculture sur l'environnement et parfois même sur la santé,

Rappelant les méfaits de l'accaparement des terres chez certains pays en voie de développement.

1. Propose la création d'un fond économique mondial (éventuellement avec le FMI) qui permet de compenser certains manques. L'indice d'attribution et de cotisation pourrait être en fonction des critères suivants :
 - Produit intérieur brut du pays
 - Densité de la population
 - Superficie cultivable du pays ;

2. Demande la mise en place de lois internationales pour la lutte contre le gaspillage et des obligations d'une meilleure redistribution des aliments aussi bien sur le plan national qu'international ;

3. Encourage des solutions concrètes, écologiques et peu coûteuses dont deux éléments clefs :

- a. La permaculture (agriculture dont les rendements sont jusqu'à 10 fois supérieures à une agriculture intensive, préservant les emplois ruraux, préservant les terres de l'érosion, peu consommatrice en eau, riche en qualité nutritive comme les oligoéléments et vitamines, sans pesticides et sans engrais). Elle peut aussi se faire sur les toits ou d'autres zones dans les villes (Québec, Détroit) ;

- b. Le deuxième élément clef est la désalinisation:

- Selon le principe des bateaux hydro optimisés à faible coût énergétique (verts rapidement). Tous les états devrait investir dans ce type de bateaux afin de préserver le monde de la sécheresse avec des conséquences désastreuses sur l'agriculture et la malnutrition et la désertification de multiples zones géographiques (entre autres la Californie) ;

- Par exemple, à la conférence WATEC en Israël, le projet Progreen propose une désalinisation écologique, sans produits chimiques ;

4. Déclare que dans une période de transition, les agro-carburants peuvent être une solution mais sera remplacée par la suite par d'autres énergies renouvelables ;

5. Invite les pays à instaurer des lois internationales concernant les problèmes de « Land-Grabbing », proposer une base de contrat globale internationale et qui peut être modifiée en fonction des besoins de chaque pays.